

27.01.2006 - 11:15 Uhr

Le travail nous rend-il malade? - Forum de Caritas à Berne sur le thème: "Relégués à l'AI - la souffrance psychique dans le monde du travail"

Lucerne (ots) -

De plus en plus de gens en Suisse sont considérés comme psychologiquement invalides. Le travail nous rend-il malade? Et que dire d'une société dans laquelle tant de membres sont exclus du monde du travail et contraints d'accepter l'étiquette "psychiquement invalides"? Ces questions ont été débattues vendredi lors du Forum de Caritas. Près de 400 personnes issues des secteurs économique, politique et social, ont participé à cette conférence.

Les faits sont là: selon l'Office fédéral de la statistique, près de la moitié des personnes actives sont soumises à d'importantes contraintes nerveuses sur leur lieu de travail. Plus d'un tiers des nouveaux cas d'invalidité reconnus par l'AI ont une origine psychique. "Relégués à l'AI - la souffrance psychique dans le monde du travail": c'est le thème qui présidait aux interventions des conférenciers lors du Forum de Caritas, à Berne.

Ruedi Meier, directeur des Affaires sociales de la ville de Lucerne et président de l'Initiative des villes au sujet de la politique sociale, a précisé qu'aujourd'hui, "on a tendance à exclure plus rapidement des personnes pour lesquelles il est difficile de trouver un emploi, et à les diriger vers l'aide sociale". La pression sur l'aide sociale augmente donc de toutes parts. Celle-ci se retrouve prise en étau entre le marché du travail et les assurances sociales. "Même si le problème réside souvent dans le manque de qualification des chômeurs et des demandeurs d'emploi, il reste qu'il y a trop peu d'emplois disponibles sur le marché du travail. Sans efforts supplémentaires de la part de l'économie, sans de nouveaux partenariats entre le monde économique et l'aide sociale, sans de nouvelles pistes en matière d'aide sociale, les problèmes vont devenir sans cesse plus importants et il sera pratiquement impossible de les maîtriser et de les financer."

L'heure est à la coopération, non à la concurrence

Une meilleure collaboration entre les différentes institutions sociales, voilà ce que demande Carlo Knöpfel, qui dirige le secteur Etudes de Caritas Suisse. Pourtant, "sur le terrain, il y a davantage de concurrence que de coopération, on agit davantage les uns contre les autres que les uns avec les autres. Cette dérive est encore accentuée par la structure fédérale du système de sécurité sociale. La Confédération et les cantons se querellent sans cesse au sujet de la prise en charge des coûts", explique-t-il. De son point de vue, il est toujours plus important d'identifier à temps une situation pouvant déboucher sur l'invalidité. Par ailleurs, les institutions sociales devraient collaborer de manière beaucoup plus étroite pour rechercher des solutions dans des dossiers individuels complexes. "Cela permettrait d'éviter que les personnes concernées ne doivent courir d'une administration à l'autre. L'une des possibilités serait de créer un "guichet social", ou "guichet unique", auquel les personnes qui ont besoin d'aide pourraient adresser toutes leurs demandes", a précisé Carlo Knöpfel.

Un sujet qui nous concerne tous

Blaise Matthey, directeur général adjoint de la Fédération des entreprises romandes (FER), a commenté sous l'angle des entreprises les changements qui s'opèrent sur le marché du travail. Le monde du travail se trouve dans une situation paradoxale. "Il est tout à la fois le mal et le remède." L'objectif premier d'une entreprise est de réaliser des bénéfices. Car sans cette valeur ajoutée, point de

sécurité sociale. Par ailleurs, on ne peut écarter du débat la concurrence acharnée à laquelle les PME sont de plus en plus soumises.

Dans son exposé, Gudela Grote, professeur de psychologie du travail et des organisations à l'EPF de Zurich, a mis en lumière une série de dangers potentiels comme le télétravail, l'horaire de travail annuel, les contrats de travail à durée déterminée ou le salaire à la performance. Des dangers qui, en même temps, sont autant d'opportunités nouvelles pour les travailleurs. On peut se demander si une fracture est en train de s'ouvrir entre les bénéficiaires et les perdants de la flexibilisation du travail.

Neisa Cuonz, qui dirige le service d'intégration professionnelle de l'office AI à Lucerne, a évoqué la question de l'insertion dans le marché du travail des gens présentant un handicap psychique. Condition sine qua non de cette insertion: des mesures d'accompagnement appropriées. "Une insertion réussie n'est possible qu'au sein d'une équipe interdisciplinaire prenant en considération tant les aspects médicaux et psychiatriques que les aspects liés à l'insertion et au marché du travail. Une insertion adaptée requiert en effet une résolution individuelle et créative du problème." Ce qui n'est possible qu'avec le concours de toutes les parties et au sein d'un réseau étendu. "L'intégration est pourtant un thème d'une extrême importance, pas seulement au niveau de l'AI d'ailleurs, car c'est un sujet qui nous concerne tous."

Pour plus d'informations et pour prendre contact avec les conférenciers, vous pouvez vous adresser à:

Contact:

Monsieur Bertrand Fischer
service Information de Caritas Suisse
Tel.: +41/79/637'62'85

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000088/100503537> abgerufen werden.